

COMMUNE DE GRAND'COMBE-DES-BOIS

Document arrêté

PLAN LOCAL D'URBANISME

5. Annexes

5.2.1 Notice des réseaux et déchets

Pièce n°5.2.1

Arrêté par délibération du
Conseil Municipal : 10/07/2024

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal :

LES DECHETS MENAGERS A GRAND'COMBE DES BOIS

Source : <https://cc-russey.fr/fr/>

La compétence "déchets" est gérée par la Communauté de Communes du Plateau du Russey. La CCPR a délégué la compétence traitement et valorisation de ses déchets au Syndicat Mixte pour la Prévention et la Valorisation des déchets du Haut-Doubs (PREVAL).

Le service Déchets de la CCPR travaille en régie. Il assure :

- l'enlèvement des ordures résiduelles des ménages en porte à porte,
- l'enlèvement des emballages recyclables en porte à porte,
- la collecte des points apports volontaire du verre et des textiles,
- la gestion d'une benne pour la collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques au Russey,
- la gestion d'une plateforme de collecte des déchets verts au Russey,
- la vente de composteur individuel, l'information des usagers, la gestion de la base de données des usagers et la facturation.

Les déchets des ménages font l'objet d'une collecte en porte-à-porte. Les bacs verts (ordures ménagères) et les bacs jaunes (recyclables) sont collectés tous les 15 jours. La collecte est réalisée par l'entreprise COVED. Il reste le container à verre situé sur le Parking proche de l'église (RD211, cf. figure n°22). La redevance incitative a été mise en œuvre en 2015.

En 2022, 753 tonnes d'ordures ménagères et 398 tonnes d'emballages recyclables ont été collectées sur la CCPR. Le tableau ci-dessous détail la répartition des emballages collectés :

	Papiers	Cartonnettes	Briques alimentaires	Plastiques	Métaux	Refus de tri	Total
Composition 2022 (en kg/hab)	13,43	12,12	1,2	9,85	2,92	4,26	43,78

Les déchets ménagers sont valorisés par incinération à Pontarlier, l'énergie récupérée servant à alimenter un réseau de chaleur urbain. Les résidus d'incinération (mâchefers) sont valorisés en remblais routier ou enfouis en décharge selon leur composition

Sur la même période, 364 tonnes de verre ont été collectées. Cette collecte est réalisée par l'entreprise Mineris, avant d'être transportée sur la plate-forme de recyclage de la verrerie Saint-Gobain près de Châlon-sur-Saône.

200 tonnes de déchets verts ont été récoltés en 2022. Ces déchets sont valorisés par co-compostage avec des effluents agricoles, puis utilisé pour la fertilisation.

Les déchets électroniques collectés dans la benne sont pris en charge par la société la société ENVIE basée sur le secteur du Pays de Montbéliard, qui les répare dans la mesure du possible avant de les revendre dans ses magasins.

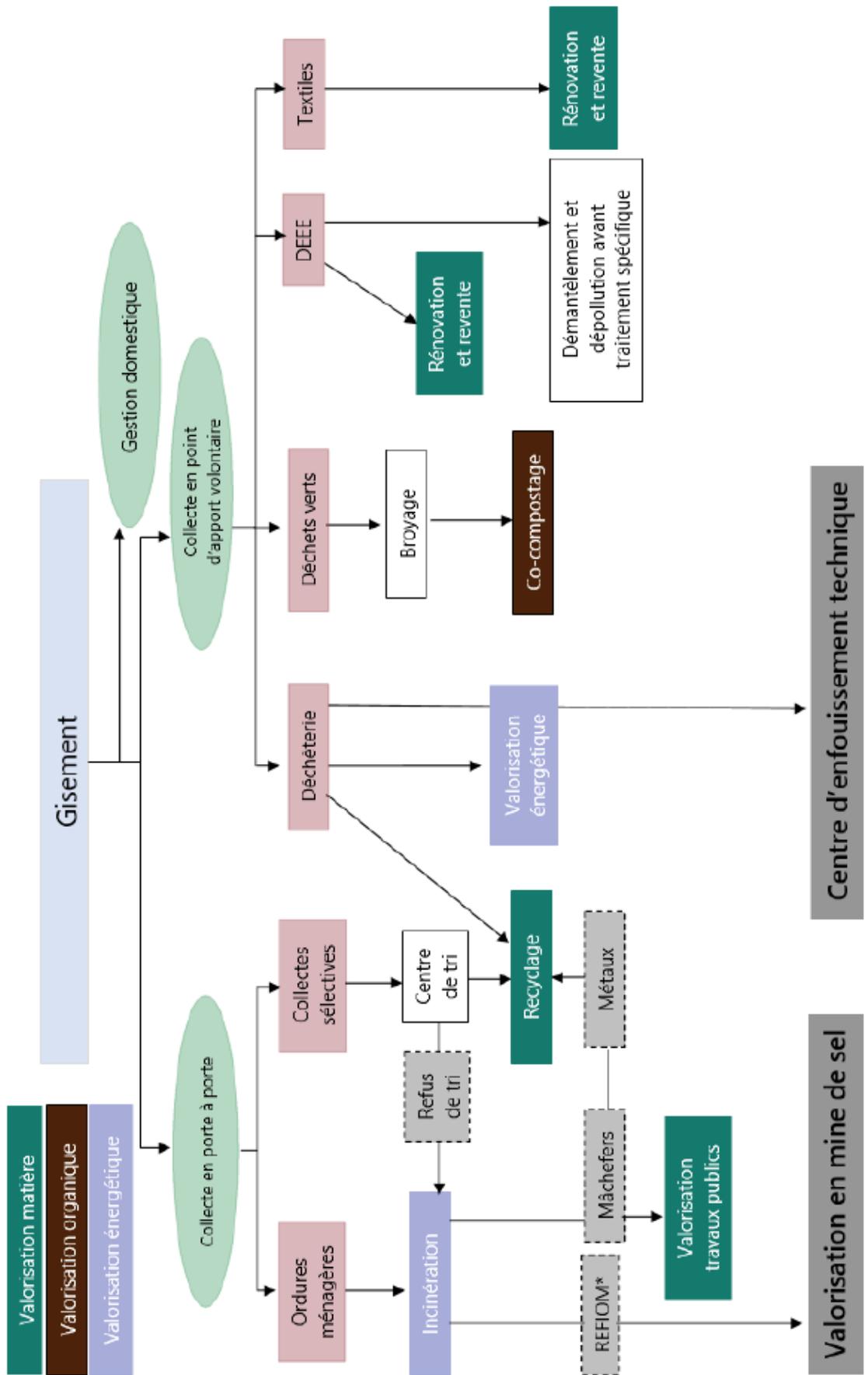
Les autres déchets sont démantelés et les différents composants traités dans des filières spécifiques.

33 tonnes de textiles ont été récupérés en 2022. Ces bornes sont collectées par les associations Le Relais et Frip'vie.

Bilan des tonnages collectées en 2022 par la CCPR (total de 1750 tonnes) :

	Tonnages 2021	Tonnages 2022	Evolution entre 2021 et 2022 (en %)	Production (en kg/an/hab)
OM résiduelles	753	753	-	111
Collecte sélective (hors - verre)	394	398	1	59
Verre	357	364	2	54
Déchets verts broyés	195	200	2,5	29
DEEE	2	2	-	0,3
Textiles	24	33	37,5	5
TOTAL	1725	1 750	1,45	258

Bilan : synoptique des flux de gestion de déchets



* Résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères

Les habitants de la CCPR ont accès à la déchetterie des Fins qui est gérée par la communauté de communes du Val de Morteau. Elle est ouverte 6 jours par semaine, mais avec des horaires plus courts en hiver.

Cette déchetterie accueille les déchets non ménagers. Une fois les déchets collectés, elle assure le choix de la meilleure filière : le recyclage, la valorisation matière, l'incinération ou le stockage dans un centre d'enfouissement.

Les consignes de tri et les déchets recevables en déchetterie sont présentés ci-dessous et page suivante.



**Bac / conteneur
JAUNE**

Vous pouvez désormais déposer tous les emballages dans le bac/conteneur jaune.

En 2020 :
LE TRI S'AGRANDIT !



✓ En vrac, sans sac

✓ Emballages vidés

✓ Inutile de laver

✓ Ne pas imbriquer 

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

NOUVEAU



Sacs, sachets, films

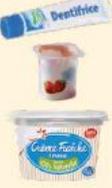
+



Barquettes

+

NOUVEAU



Pots, tubes



Bouteilles & flacons

EMBALLAGES EN MÉTAL



Bouteilles • Aérosols alimentaires / d'hygiène • Conserves • Canettes

EMBALLAGES EN CARTON



Cartonnettes • Briques alimentaires

TOUS LES PAPIERS



Journaux, publicités, enveloppes...

Bac à ORDURES MÉNAGÈRES

✓ En sac



OBJETS en plastique



Emballages bois



Lingettes • Couches



Restes alimentaires
(à composter si possible)

*Bois : Cagettes, branches supérieures à 12 cm de diamètre, parquet massif, bois lasuré / teintés...

- ✗ Panneaux à la découpe → Mobilier
- ✗ Bois autoclavé, bois peint, parquet flottant → Incinérables
- ✗ Traverses de chemin de fer, poteaux électriques → voir avec l'agent de déchèterie

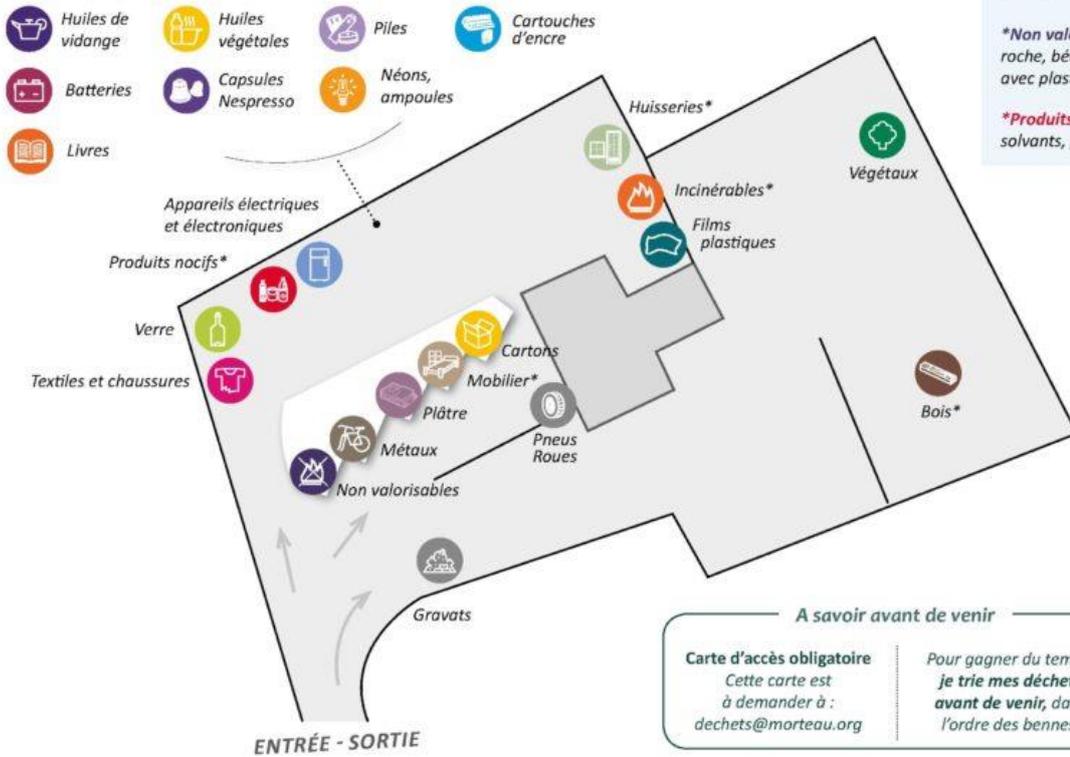
*Huisseries : Fenêtres, velux, baies vitrées en PVC, métal ou alu | Portes vitrées sur 1/3 minimum | Parois de douche en verre

*Incinérables : Objets en plastique, moquette, tapis, polystyrène...

*Mobilier : Tables, sièges, canapés, matelas, meubles de rangement, parties de meubles

*Non valorisables : Laine de verre, laine de roche, béton armé, briques plâtrées, gravats avec plastique, pare-brises...

*Produits nocifs : Peintures, vernis, colles, solvants, phytosanitaires, filtres automobiles...



Particulier : je dépose mes déchets dans les bonnes bennes, grâce aux conseils de l'agent présent.

A savoir avant de venir

Carte d'accès obligatoire
Cette carte est à demander à :
dechets@morteau.org

Pour gagner du temps, je trie mes déchets avant de venir, dans l'ordre des bennes.

Professionnel : avant tout dépôt, je vais voir l'agent de déchèterie pour m'identifier et peser mes déchets.

DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIE*

✗
Déchets du bac vert



✗
Déchets du bac jaune



✗
**Objets piquants
risques infectueux**



✗
Cadavres d'animaux

> 40 kg :
service
d'équarrissage

✗
**Pneus tracteur /
poids lourd**



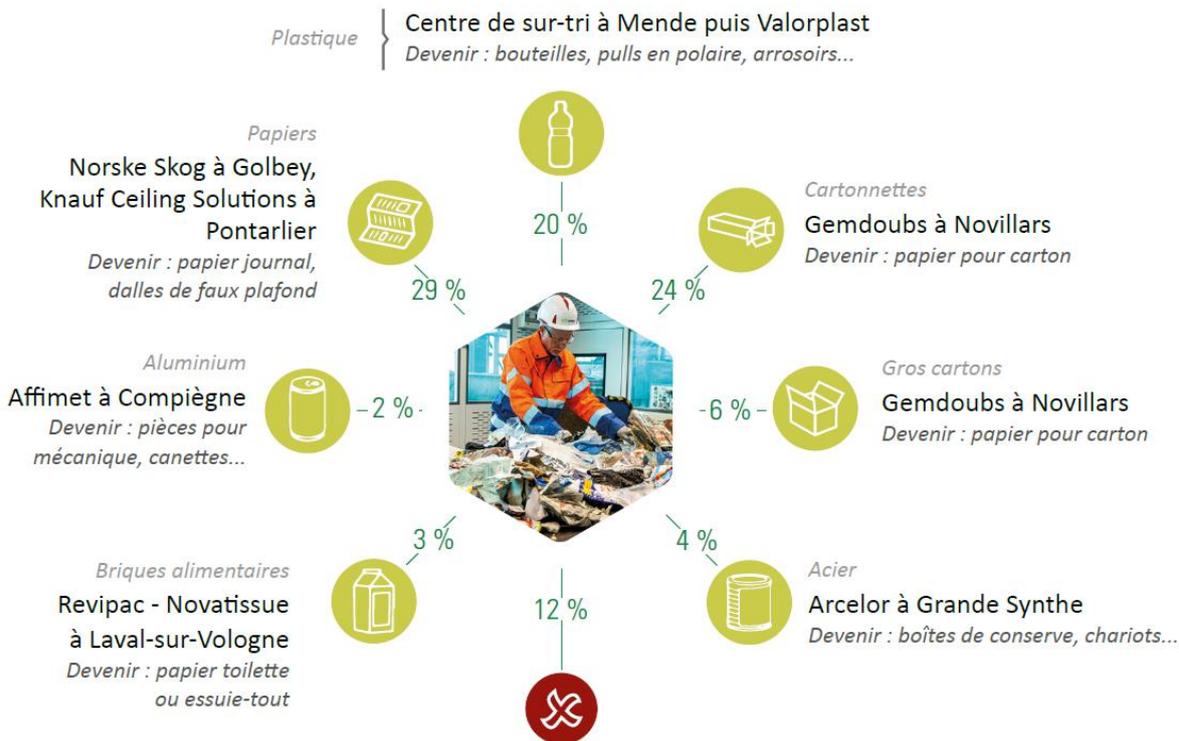
✗
**Amiante
lié**

Collecte
spécifique**

Conception : Préval / 2022

*liste non exhaustive

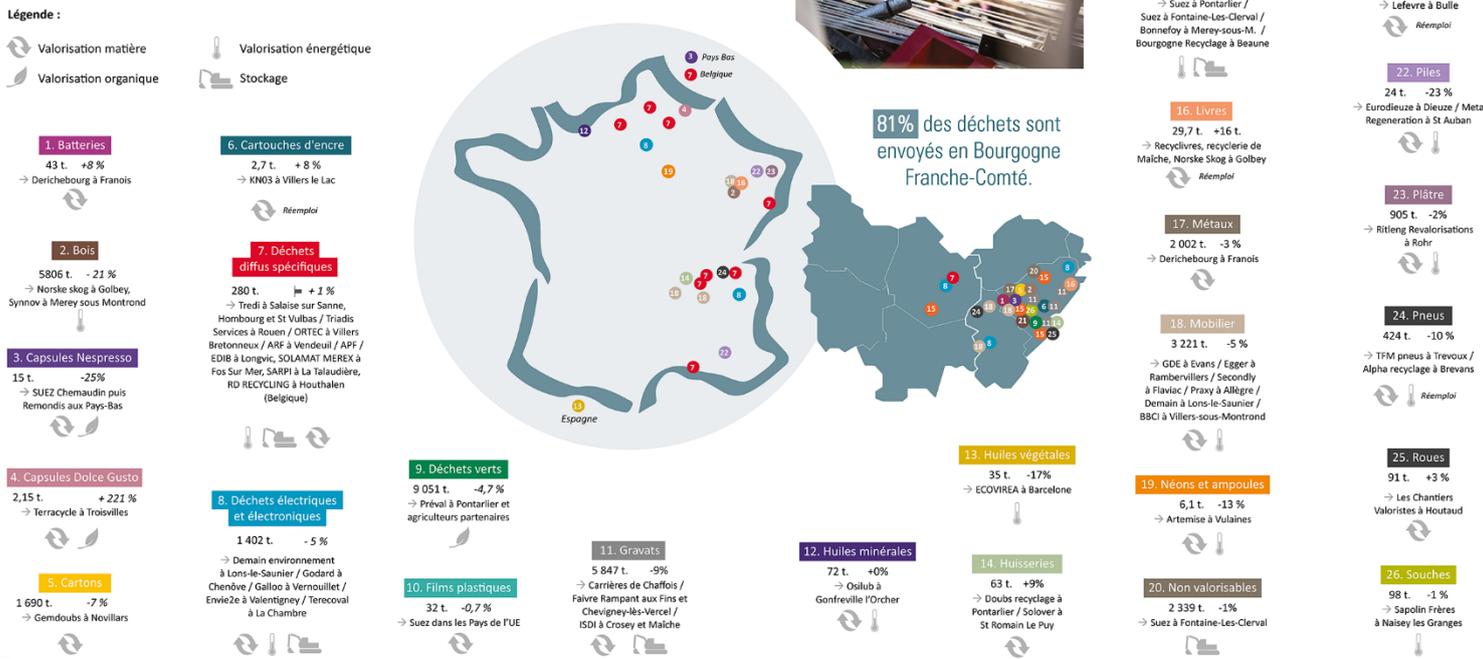
Les emballages collectés aux portes à portes sont recyclés, avec une filière adaptée à chaque déchet :



Les erreurs de tri sont valorisées en énergie à Pontarlier.

De même, les déchets apportés au niveau de la déchetterie des Fins sont traités selon leur nature (source PREVAL) :

OÙ SONT ENVOYÉS les déchets de déchetterie ?



L'EAU POTABLE A GRAND'COMBE DES BOIS

Source : *Source : Syndicat du Haut Plateau du Russey & PAC DDT Octobre 2018*

➤ Gestion du réseau d'eau potable.

Le réseau public d'adduction d'eau potable de GRAND'COMBE DES BOIS est administré par deux collectivités :

- la commune, qui assure la distribution de l'eau potable aux habitants,
- le « Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau du Russey » regroupant 15 communes qui a la charge d'approvisionner en eau le village (captage, traitement, transport) .

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1er décembre 2015. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 30 novembre 2027.

➤ Les ressources et les réseaux.

Le syndicat exploite 3 puits : le forage de Montlebon, le Puits "Cinquin" et la source du "Moulin Bournez". Ces trois ressources, d'origine karstique et nappe alluviale, ont été déclarées d'utilité publique par arrêté préfectoral.

Ces eaux sont toutes traitées par la station de traitement du Moulin Bournez d'une capacité de 4500 m³/j (soit 1 026 918 m³ traités en 2021 et 1 017 565 m³ traités en 2022 pour une capacité maximale de 1 642 500 m³/an). Le Syndicat indique que la capacité de l'usine atteint ses limites suite à la forte sollicitation des ventes en gros : Morteau, La Bosse, Village du Prieuré et Noël-Cerneux.

Désignation	Arrêté préfectoral autorisant le captage	Autorisation de prélèvement	Débit des pompes en m ³ /h	Prélèvement 2022
Source du Moulin Bournez située à Montlebon	n°2013022-008 du 22 janvier 2013	876 000 m ³ /an	120	168 813 m ³
Puits de CINQUIN situé aux Fins	n° 2013022-0012 du 22 janvier 2013	750 000 m ³ /an	150	388 517 m ³
Puits de MONTLEBON situé à Morteau	n°2000/DCLA/3B/4417 du 14/07/2000	1 022 000 m ³ /an	140	536 724 m ³

15 communes sont alimentées par ces ressources : BONNÉTAGE, FOURNET-BLANCHEROCHE, **GRAND'COMBE-DES-BOIS**, LA CHENALOTTE, LE BARBOUX, LE BÉLIEU, LE BIZOT, LE MÉMONT, LE RUSSEY, LES FINS, LES FONTENELLES, MONT-DE-LAVAL, NARBIEF, SAINT-JULIEN-LÈS-RUSSEY et VILLERS-LE-LAC. Soit 15 288 habitants pour 6014 abonnés, dont 98 non domestiques.

La marge théorique par rapport aux volumes autorisés est de 1 555 946 m³/an, permettant plus du double de la consommation actuelle.

La marge théorique par rapport à la capacité actuelle de la station de traitement est de 600 000 m³ /an environ, permettant une augmentation de 60 % de la consommation actuelle.

➤ Interconnexion de sécurité

5 autres unités de gestion des eaux sont interconnectées au SIE du Plateau du Russey : Morteau (achat et vente), Noël-Cerneux (vente), La Bosse (vente), Syndicat du Village du Prieuré (vente) et la Suisse : Le Chauffaud et Saut du Doubs (vente). Une éventuelle interconnexion est à l'étude pour alimenter le Syndicat du Plateau des Combes.

Il n'y a pas eu d'importation d'eau par le syndicat sur la période 2011-2022. Environ 31 885 m³ ont été exportés en 2022.

➤ Qualité des eaux distribuées.

A l'échelle du syndicat, 97.3 % des analyses d'eau potable aux robinets sont conformes pour les paramètres physico-chimiques et 96.8 % sont conformes pour les paramètres microbiologie (chiffres 2022 – source : <https://www.services.eaufrance.fr/>).

Les dernières analyses datant de 2023 et 2024 montrent la présence de petits problèmes de turbidité et de carbone organique total (respect des limites de qualité réglementaire, mais pas des références de qualité conseillées). Voir dernière analyse sur Grand'Combe des Bois page suivante. Source : <https://orobnat.sante.gouv.fr/>

Informations générales

Date du prélèvement	13/03/2024 08h44
Commune de prélèvement	GRAND'COMBE-DES-BOIS
Installation	HAUT PLATEAU DU RUSSEY
Service public de distribution	S HAUT PLATEAU DU RUSSEY
Responsable de distribution	GAZ ET EAUX
Maître d'ouvrage	SYNDICAT DES EAUX DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

Conformité

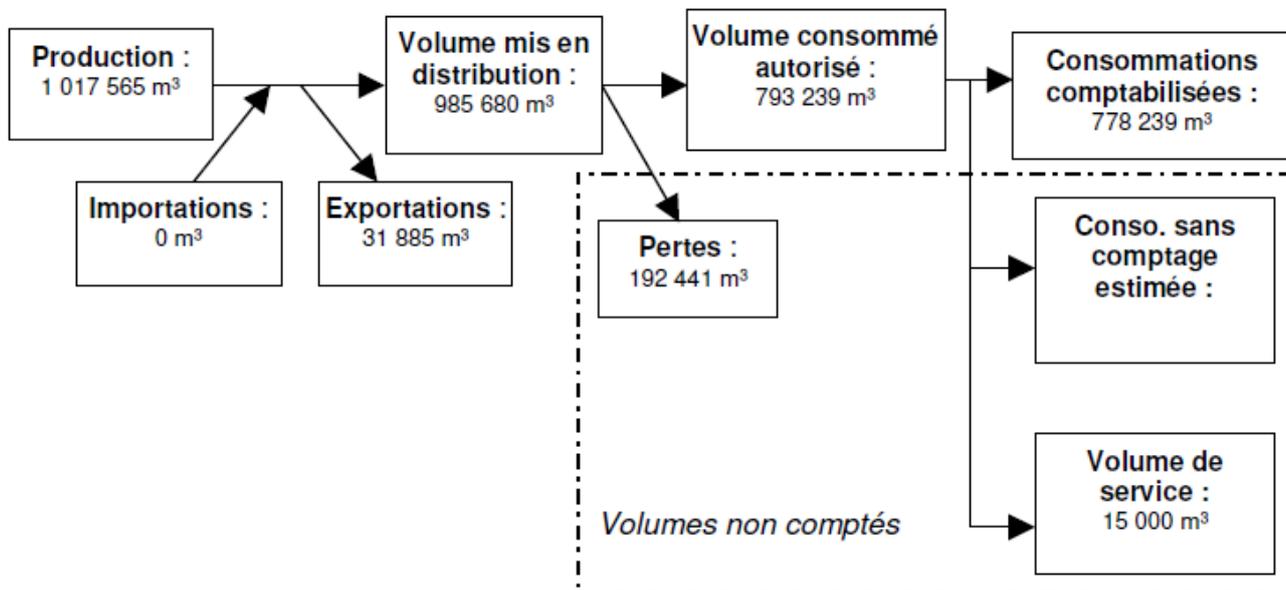
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.
Conformité bactériologique	oui
Conformité physico-chimique	oui
Respect des références de qualité	oui

Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	7,2 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Couleur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélobométrique NFU	1,0 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	0,35 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total *	0,40 mg(Cl ₂)/L		
pH	7,5 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C	535 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Fer total	57,6 µg/L		≤ 200 µg/L
Manganèse total	6,8 µg/L		≤ 50 µg/L
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L

➤ La consommation à Grand'Combe des Bois

Schéma synthétique du fonctionnement du SIE du Haut Plateau du Russey sur 2022 :

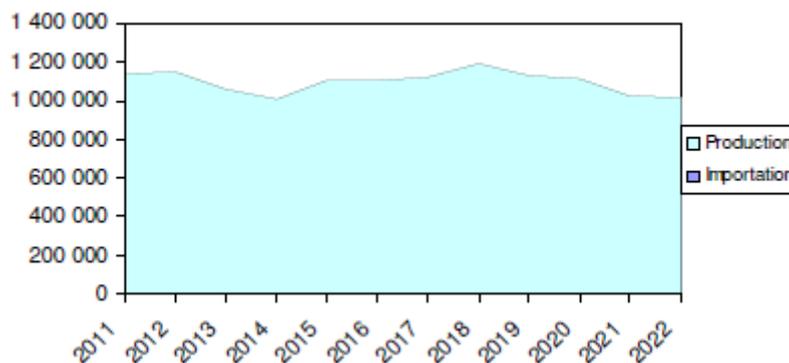


Le rendement réseau en 2022 est de 81.1%

➤ Évaluation des besoins à Reculfoz.

La consommation d'eau à Grand'Combe des Bois est estimée à 19 000 m³/an. Dans le même temps, le volume d'eau produit, et donc prélevé sur les ressources, par le syndicat est en légère diminution ces dernières années, en particulier grâce à une hausse du rendement réseau.

• Evolution des volumes d'eau potable produits et importés



Le projet de PLU prévoit une hausse limitée de la population, de 122 habitants en 2021 à 134 habitants en 2040, soit 11 nouveaux logements, ce qui correspond à une consommation supplémentaire de 1430 m³/an (130 m³/an/abonnement chiffre RPQS 2022).

Soit une hausse de 8 % de la consommation communale.

Cette hausse est nettement inférieure à la hausse théoriquement permise par les équipements en place (hausse de la production de 60 % environ, soit une marge de 600 000 m³/an à l'échelle du syndicat).

L'ASSAINISSEMENT A GRAND'COMBE DES BOIS

Sources : *Commune*

➤ Assainissement eaux usées.

La commune de Grand'Combe des Bois est intégralement en assainissement autonome. Son zonage d'assainissement a été approuvé le 12 juillet 2007.

En zone d'assainissement autonome, le traitement des eaux usées est à la charge de chaque propriétaire, qui est responsable de la conception, de la réalisation et de l'entretien des ouvrages. Un contrôle de ces opérations est effectué par la collectivité.

Sur Grand'Combe des Bois, la compétence assainissement autonome est actuellement gérée par la commune. A terme, un transfert de compétence vers la communauté de commune devrait avoir lieu.

Le règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) communal a été adopté le 16 mars 2017.

Un contrôle initial des installations présentes sur la commune a été réalisé en 2017. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Bilan des contrôles de 2017 et 2018 sur les systèmes d'assainissement autonomes

Source : Rapports de vérification du fonctionnement et de l'entretien des installations d'ANC, BE Sciences Environnement

Installations non conformes		Installations conformes	
Mise en conformité dans les meilleurs délais	Mise en conformité sous 4 ans	Mise en conformité en cas de vente	Sans défaut ou avec recommandations
6	1	34	14

Note : 64 logements étaient recensés sur la commune en 2017, mais certaines installations traitent les eaux usées de plusieurs logements. Par ailleurs, certains contrôles n'ont pas pu être effectués : propriétaire absent, logement en travaux.

➤ Assainissement eaux pluviales

Les eaux pluviales sont infiltrées à la parcelle au niveau de chaque bâtiment et en bord de chaussées, les terrains étant globalement perméables (calcaires). Un petit réseau pluvial est présent au niveau du centre bourg. Il se termine par un puits d'infiltration.

➤ Evolution prévisible des systèmes d'assainissement.

La commune va rester en assainissement autonome, avec une réhabilitation progressive des ouvrages d'assainissement à la parcelle.